

Groupe scolaire des 3 pommes

Compte-rendu Conseil d'école

10/11/2016

Secrétaire de séance : Me Pauty

Excusés:

Me Dadure, Me Gibert

Présents :

Collectivité : M Lebouvier, Mme Pellan,

Parents d'élèves : Me Bottin, Me Bourdon, Me Cholot, Me Dufailly, Me Guillaume, Me Langlet, Me Levavasseur, M Marot, Me Pauty

Ecole : Mme Beuve, Mme Ledentu, Mme Gautier, Mme Savey, Mme Mielvaque, Mme Régent, Mme Letellier, Mme Cousin, Mme Conq, M Bribet, Mme Turgis, M Girres, M Pierrard.

IEN :

DDEN :

Ordre du jour :

- Résultat des élections de parents au conseil d'école
- Point sur les effectifs et l'équipe pédagogique. Prévision 2017-2018
- Règlement intérieur 2017-2018. Circulation et prévention routière aux abords de l'école.
- Sécurité et PPMS attentats intrusions
- Bilan financier de la coopérative scolaire
- Questions diverses

Elections des représentants de parents au conseil d'école

1 liste de 17 candidats

Inscrits : 404

Votants : 204

Taux de participation : 50.50%

Blancs ou nuls : 13

13 sièges pourvus

Point sur les effectifs et l'équipe pédagogique. Prévision 2015 2016

Effectifs

Juin 2016: 297 élèves

36 départs en 6^{ème}

11 départs en cours de scolarité

9 arrivées dans la commune

28 inscriptions PS et 9 TPS

1 maintien

Novembre 2016:

284 élèves répartis sur 12 classes

+ 10 élèves dans le dispositif ULIS

TOTAL: 294

Les effectifs sont stables à cette rentrée. Les élèves sont répartis de la manière suivante :

	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2		
TPS PS	25	4	21							Me SAVEY	
TPS PS ms	25	5	13	7						Me GAUTIER	
MS	24		24							Me LEDENTU	
MS GS	24		12	12						Me BEUVE	
GS	26			26						Me MIELVAQUE	
CP	23				23					Me REGENT	
CP CE1	20				13	7				Me GIBERT	
CE1	23					23				Me LETELLIER	
ce2	24						24			Me CONQ	
ce2	26						26			Me COUSIN	
cm1	18							18		M BRIBET	
CM2	26								26	Me TURGIS	
ULIS	10									M GIRRES	
		9	34	43	38	36	30	50	18	26	294

Prévision d'effectifs 2017-2018

D'après les remontées de l'état civil des communes du secteur scolaire la prévision d'effectifs transmise à la direction académique pour la rentrée 2017 se présente de la manière suivante :

	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	ULIS	
Effectifs 2016-2017	9	34	43	38	36	30	50	18	26	10	294
montée pédagogique	0	9	34	44	37	35	30	51	18	8	258
nouveaux inscrits	9	21									30
arrivées			1		1	1					3
départs				1				1			2

TOTAL 2017-2018	9	30	35	43	38	36	30	50	18	8	297
hors ULIS											289
hors TPS											280

Equipe pédagogique

- 14 enseignants + le directeur
- Autres enseignants intervenant à l'école:
 - Une enseignante spécialisée: Me HOREL
 - Une psychologue Scolaire: Me MARCHETTI
 - Un enseignant référent de l'ESS: Me SAVARY

Personnels intervenant avec les élèves sur le temps scolaire

- 5 ATSEM

- 3 AVS i accompagnant 3 élèves en situation de handicap
- 1 AVS co pour le dispositif ULIS

Nouveautés de la rentrée 2016-2017

- Les nouveaux programmes de l'école élémentaire et du collège.
- La réforme du collège
- La modification des cycles : Le cycle 1 regroupe toute l'école maternelle, le cycle 2 le CP, le CE1 et le CE2, le cycle 3 le Cm1, le CM2 et la 6^{ème}). Le nouveau cycle 3 qui englobe la 6^{ème} va nécessiter un important travail de concertation entre les enseignants de cm1 et cm2 et les professeurs de 6^{ème} afin d'harmoniser les pratiques et d'organiser la progressivité des apprentissages.

Règlement intérieur

Le règlement intérieur de l'école a été profondément modifié l'année dernière. Cette année 2 modifications sont proposées au chapitre **2.4 (Cf PJ)**

La charte de la laïcité et la charte d'utilisation des TICE qui sont annexées au règlement intérieur font l'objet d'une présentation (CF PJ)

Après présentation de ces différents documents le règlement intérieur est adopté à l'unanimité par le conseil d'école. Il sera distribué à l'ensemble des familles.

PPMS Attentat intrusion

Les mesures de sécurité face à la menace d'un attentat ou d'une intrusion ont fait l'objet d'une longue réflexion au sein de l'équipe pédagogique depuis la rentrée scolaire. En partenariat avec la commune et la gendarmerie un état des lieux des mesures de sécurité à prendre à l'école a été réalisé. **Plusieurs préconisations proposées par le référent gendarmerie ont été transmises à la collectivité.**

Dans ce cadre un avenant au PPMS a été rédigé par l'équipe pédagogique avec l'aide de la gendarmerie. Il définit les mesures à prendre en cas d'intrusion ou d'attentat.

Un exercice a été réalisé le 16 octobre et a permis de tester ce PPMS. Cet exercice a été réussi dans l'ensemble. Les adultes et enfants ont été mis à l'abri très rapidement et efficacement ; les enfants ont réussi à rester calmes ; aucune panique n'a été décelée et le format (cachecache avec le directeur) a bien fonctionné en maternelle. Chez les plus grands, une légère dissipation a pu être observée dans quelques classes. Elle peut être attribuée au fait que certains élèves avaient parfaitement conscience d'être en situation d'exercice. Ce point a été repris lors du débriefing dans chaque classe.

Le débriefing dans chacune des classes en particulier à partir du CP a permis de faire émerger de très nombreuses questions chez les élèves. Un travail d'apaisement accompagné de la note aux familles a permis de désamorcer une inquiétude naissante chez certains élèves.

Le PPMS ainsi que l'évaluation de l'exercice ont été transmis à la Direction académique et sont consultables auprès du directeur.

Bilan de la coopérative scolaire

Le bilan de la coopérative laisse apparaître un résultat positif (+11046,65€). Cela permettra de mener cette année des projets plus coûteux financièrement. L'équipe pédagogique a fait le choix de mener des projets riches mais coûteux (classes transplantées avec nuitées, projets avec intervenants...) les années impaires, ce qui implique que des réserves soient constituées pendant les années paires.

Compte de fonctionnement général du 1.09.2015 au 31.08.2016

<u>CHARGES</u>			<u>PRODUITS</u>		
6070 0008	Achats de produits pour cession	3 681,65	7070 0008	Ventes de produits pour cession	2 835,40
6168 1008	Assurances versées	716,75	7080 0008	Produits des activités éducatives	1 450,50
6181 0008	Charges des activités éducatives	19 041,32	7410 0008	Subventions de l'État et des coll.locales (3)	13 490,00
6281 0008	Cotisations versées à l'OCCE 50	0,00	7420 0008	Subventions d'associations	9 000,00
6500 0008	Autres charges courantes	0,00	7500 0008	Autres produits courants	0,00
6700 0008	Charges exceptionnelles	3 474,34	7560 0008	Participations volontaires des familles	6 234,50
6800 0008	Achats de biens durables (figurant à l'inventaire de la coop.)	0,00	7670 0008	Intérêts perçus (mutualisation)	0,00
	Total des charges (A) :	26 914,06		Total des produits (B) :	37 960,71
Résultat de l'année 2015 - 2016 (B-A) (+/-) : 11 046,65					

Bilan simplifié au 31 Août 2016

Les enseignants tiennent à remercier la commune (subvention de 13490 euros) et l'APE (don de 9000 euros) qui financent très largement la coopérative nous permettant ainsi de mener des actions pédagogiques de qualité.

Questions diverses

- **Où en est l'installation de panneau de signalisation "école", demandé l'année dernière?**

M LEBOUVIER précise que le panneau de signalisation a été commandé et sera posé très prochainement.

- **Qu'en est-il de la note d'info couleurs signalant les stationnements existants avec un rappel de savoir-vivre car certains véhicules ont toujours le même comportement dangereux (à l'école primaire en roulant sur le trottoir!!!)?**

M PIERRARD présente le plan couleur ainsi que la note qui sera distribuée dans quelques jours à tous les parents d'élèves avec le règlement intérieur.

- **Y a-t-il eu des choses de faites à l'école concernant la journée du non au harcèlement?**

La journée « non au harcèlement » s'est déroulée nationalement le 5 novembre. L'école dans son ensemble n'a pas participé formellement à cette journée. Plusieurs classes ont cependant profité de ce moment pour initier des débats sur ce sujet. Les questions du harcèlement et du climat scolaire plus généralement ont une grande importance à nos yeux et sont évoquées et travaillées très régulièrement à l'école à l'occasion des conseils de classe, des conseils des élèves ou lors de projets en Education Morale et Civique.

- **Toiture de l'école maternelle: où en sont les travaux?**

M LEBOUVIER précise que l'expert a déposé au Tribunal de Caen le dossier début novembre. Il faut maintenant attendre le verdict.

- **Cantine:**

Me PELLAN précise que le nouveau dispositif ne se veut pas rigide. Il n'a pas pour objectif de durcir la règle. Les services de la mairie font le maximum pour lui donner de la souplesse.

- **certaines parents n'avaient pas reçu le courrier du 12/07/2016**

Me PELLAN précise que les listings utilisés par la mairie sont ceux fournis par l'école. Les coordonnées téléphoniques ou l'adresse changent parfois en cours d'année sans que cela soit transmis au directeur. Il y a ainsi pu avoir quelques ratés.

- **Comment cela fonctionne exactement (pointage...)?**

La commande et le paiement des repas se fait en passant à la mairie ou en téléchargeant le formulaire sur le site internet de la mairie.

Le pointage est effectué tous les midis par le personnel lors du passage au self. Ce pointage permet de comparer les repas consommés par rapport aux repas achetés. **Tous les repas non consommés sont reportés au mois suivant.** Il n'y aura pas de report en juin, il est donc demandé aux parents d'ajuster les achats de ticket en fin d'année scolaire. **Aucun repas n'est décompté si l'enfant est malade et que les parents ont prévenu la mairie.**

D'ici peu un système de pointage par douchette sera mis en service pour faciliter le pointage.

- ***Délai de 48h pour prévenir trop long***

Me PELLAN précise que depuis la rentrée si la mairie est informée la veille les modifications de planning sont possibles sans facturation.

- ***Comment avoir le reçu quand on met le règlement de repas dans la boîte aux lettres?***

Un système d'information (mail, courrier distribué aux élèves) va être mis en place pour que les parents ne passant pas à la mairie soient informés de la réception du bon de commande.

- ***Comment améliorer les conditions de travail du personnel de la cantine par rapport au bruit le midi? y a-t-il un CHSCT?***

La collectivité est consciente des difficultés liées à la cantine. Le local est très bruyant. A la construction de l'école, il aurait fallu prévoir 2 salles de restauration. Mais il faut faire face avec le local tel qu'il est. Les enfants sont très nombreux et la pause méridienne de 1h30 ne permet plus d'organiser 2 services de restauration.

M PIERRARD propose de disposer des claustras qui pourraient isoler un peu les enfants de maternelle. Me PELLAN répond que pour des raisons de sécurité (chute possible), il n'est pas possible de recourir à ce matériel.

ME SAVEY insiste sur le fait que le mobilier n'est pas du tout adapté aux plus jeunes. Ils mangent sur des tables et des chaises de taille adulte. Cela génère nécessairement de l'inconfort et de l'agitation.

- ***Plan de formation des ATSEM : Qu'en est-il? formation continue? Nous avons des retours négatifs sur certains comportements envers les enfants, que propose-t-on par rapport à ça?***

Me PELLAN insiste sur le fait que la porte de son bureau est toujours ouverte pour recevoir les parents et échanger autour de toutes ces questions.

Il existe un catalogue de formation à disposition des personnels. Le personnel peut donc solliciter des formations. La collectivité encourage systématiquement les départs en formation mais les demandes du personnel sont assez peu nombreuses.

Lors de l'entretien professionnel annuel le sujet est toujours abordé avec chaque agent.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le directeur
Damien PIERRARD

La secrétaire de séance
Katia PAUTY